

LETTRE DE JUVENAL UWILINGIYIMANA AU PROCUREUR DU TPIR

Uwilingiyimana Juvénal
Rue Moretus, 4
1070 Anderlecht / Bruxelles
Bruxelles le 05 novembre 2005

A Monsieur le Procureur près le Tribunal Pénal
International pour le Rwanda
P.O. Box 6016 Arusha / Tanzanie

Objet : Collaboration avec le TPIR

Monsieur le Procureur,

Je me suis entretenu à plusieurs reprises avec les représentants du TPIR que vous avez dépêchés à savoir : Richard Renaud, directeur des enquêtes, Stephen Rapp, chef des poursuites, Rejean Tremblay, enquêteur, André Delvaux, enquêteur ; vous m'avez vous-même reçu fin octobre 2005.

Il m'a été demandé au départ si j'étais disposé à donner ma contribution pour faire éclater la vérité sur le drame rwandais, j'ai répondu positivement avec enthousiasme mais plus tard quand il a été question d'entrer dans le vif du sujet, monsieur Tremblay m'a d'abord lu l'acte d'accusation que vous avez rédigé en mon contre. Je vous épargne les détails des propos qui s'en sont suivis pour arriver à votre exigence : je dois vous aider à démolir (propre terme des enquêteurs) monsieur Zigiranyirazo Protais et tous les membres de l'Akazu dont sa sœur Agathe, démolir la tête du MRND à savoir Ngirumpatse Mathieu, Karemera Edouard et Nzirorera Joseph comme Bagaragaza Michel vient de le faire ; un homme dont les enquêteurs ne cessent de vanter les mérites et l'honnêteté !

Je ne veux pas mentir pour faire plaisir aux enquêteurs et donner du crédit à votre thèse selon laquelle le génocide rwandais a été planifié par le MRND et l'Akazu restreint et élargi. Je suis prêt à supporter toutes les conséquences telles qu'elles m'ont été précisées par les enquêteurs Tremblay et Delvaux : je serai lynché, écrasé, mon cadavre sera piétiné dans la rue et les chiens me pisseront dessus (propres termes des enquêteurs). Monsieur le procureur, ceux qui ont planifié et mis en œuvre à partir du 1er octobre 1990 le génocide du peuple rwandais sont connus, ceux qui ont assassiné le président Habyarimana Juvénal et plongé le Rwanda dans l'horreur sont connus et ce sont les mêmes qui ont planifié et exécuté le génocide du peuple congolais.

Dans ma lettre du 06 avril 2005, deuxième rappel de ma plainte, j'attirais votre attention sur le fait que l'impunité a toujours été et sera toujours un facteur d'instabilité, elle n'a jamais été et ne sera jamais un facteur de réconciliation ni au Rwanda ni ailleurs.

Monsieur le procureur, les déclarations de Bagaragaza Michel recueillies par l'enquêteur Tremblay témoignent de l'état d'esprit d'une personne qui n'est plus elle-même depuis ses déboires financiers de 1998 et qui dit oui à toutes les propositions de réponse de monsieur Tremblay visant à démolir les personnes désignées d'avance. Pour votre information, l'armée rwandaise a disposé depuis les années 1960 d'un camp et d'un domaine militaires en plein parc de l'Akagera, elle n'avait pas besoin d'être autorisée par l'Office du Tourisme et des

Parcs Nationaux pour faire ses entraînements ou entraîner qui elle voulait ; tout comme le FPR n'a pas eu besoin d'autorisation de l'Office pour déclencher la guerre et s'installer dans le parc de l'Akagera.

A travers l'acte d'accusation qui m'a été lu, l'enquêteur Delvaux me prête des capacités de dédoublement que je n'ai jamais possédées, deux officiers de la MINUAR peuvent témoigner de mon séjour à l'hôtel Ituze de Cyangugu en avril 1994 ; je ne cite que ces deux là puisque pour vos enquêteurs, les témoins hutu ne sont pas fiables.

Pour monsieur Tremblay, je suis un imbécile parce que j'ignore que monsieur Nyandwi Charles était le président des interahamwe de Kigali Rural ; je suis un imbécile parce que j'ignore la collaboration ayant pu exister entre Karera François, Renzaho Tharcisse et Charles Nyandwi lors du génocide ; je suis un imbécile parce que j'ignore que Karera François et les interahamwe de Nyandwi contrôlaient toute la préfecture de Kigali Rural pendant le génocide ; je suis un imbécile parce que j'ose dire que je n'étais pas à Kayove, ma commune natale pendant les vingt premiers jours du mois d'avril 1994 ; je suis un imbécile parce que j'ai osé porter plainte contre les chefs militaires du FPR pour l'extermination d'une partie de ma famille. Malgré deux rappels, cette plainte est restée sans suite depuis bientôt dix ans.

Ce n'est ni par l'intimidation, ni par les leçons apprises par cœur de Nkubito et de Serushago, ni par les déclarations sous pression de Bagaragaza Michel ou le C.V. fleuve de Zigiranyirazo Protais que vous allez découvrir la vérité et d'ailleurs la vérité vous la connaissez mais elle gêne ceux qui vous payent. Un jour les langues se délieront et l'histoire ne vous oubliera pas, vous et votre équipe.

J'ose espérer, monsieur le procureur, que cet appel touchera le fond de votre conscience et que tous les dossiers seront traités dans la totale impartialité, que vos enquêteurs vont enfin bouger et ne plus se contenter des déclarations de délateurs payés par le gouvernement du FPR.

Uwilingiyimana Juvénal